



Europäisches
Patentamt
European
Patent Office
Office européen
des brevets

Consignes de sécurité à l'attention des visiteurs

Office européen des brevets

Vienne

Informations générales

Si vous avez besoin d'une aide spéciale en raison d'un handicap, veuillez contacter votre **interlocuteur à l'OEB** pour demander un plan d'évacuation ou tout autre soutien.



Veuillez signaler tout **accident impliquant des personnes, toute perte ou endommagement de biens personnels** à la réception.



Les espaces de travail loués par l'OEB sont prévus comme bureaux. **Les enfants** doivent rester constamment sous la surveillance d'un adulte, qui est seul responsable d'éventuelles conséquences d'un manquement à son devoir de surveillance.



Restauration

Vous pouvez utiliser la cafétéria publique du bâtiment.

Badge visiteur

Une fois dans le bâtiment, veuillez vous présenter à la réception située directement à l'entrée. Un agent de l'OEB viendra vous chercher. Un badge visiteur vous sera délivré sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité. Veuillez le porter de manière visible et le restituer lorsque vous quittez les locaux.



Règlement intérieur

Le règlement des immeubles de l'OEB et le règlement intérieur des espaces de travail Ruby s'appliquent dans les locaux. En cas d'infraction à ces règlements, les visiteurs peuvent se voir interdire l'accès aux locaux loués par l'OEB ou en être expulsés. Veuillez toujours suivre les instructions données par le personnel de sécurité.



Il est interdit de faire des photos, des films et des enregistrements sonores sans autorisation préalable.



N° d'appel d'urgence OEB 2222

Qui appelle ?

Que s'est-il passé ?

Combien de personnes sont concernées ?

Où l'incident a-t-il eu lieu ?

Attendre les instructions !



Accident / Premiers secours

– Composer le no d'appel d'urgence 2222

– Se mettre à l'abri du danger

– Sécuriser le lieu de l'accident

– Porter assistance aux blessés

– Rassurer les victimes



Incendie

– Composer le no d'appel d'urgence 2222 et activer l'alarme incendie

– Fermer portes et fenêtres

– Essayer, le cas échéant, d'éteindre l'incendie (sans vous mettre en danger)

– Prévenir les voisins directs

– Suivre les instructions données



Évacuation

En cas de déclenchement du signal d'alarme

– Emprunter les issues de secours signalisées

– Suivre **les instructions** données par le personnel de l'OEB

– **Ne pas** utiliser les ascenseurs

– Se rendre au **point de rassemblement**



Point de rassemblement et entrée



Adresse

Rennweg 12 Patentamt, 1030 Wien